COMMUNIQUE DE PRESSE
Conseil de l'Europe
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

T +33(0)390214895 **www.coe.int/congress** **congress.web@coe.int**

Réf. CG-PR 009 (2014)

La situation en Ukraine et l'annexion de la Crimée au cœur des débats de la session du Congrès

Strasbourg 19 mars 2014 - Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe débattra de la situation en Ukraine et de l'annexion de la Crimée lors de sa 26ème Session qui se tiendra du 25 au 27 mars 2014 à Strasbourg (France).
Les membres du Bureau du Congrès examineront en particulier un projet de déclaration sur ce sujet le 24 mars. Sous réserve de leur approbation, un débat d'urgence sur la situation en Ukraine se tiendra le 25 mars.

Par ailleurs la Session sera placée sous le thème de « la place des jeunes dans la société : une responsabilité partagée des villes et régions». Fil conducteur des travaux de l'année 2014, l'objectif est de proposer un forum d'échanges entre élus territoriaux européens sur la participation des jeunes en tant qu'acteurs de la démocratie locale et régionale. Lors de cette session, plusieurs débats seront donc organisés sur ce thème : le 25 mars « Quelle place pour les jeunes dans la démocratie locale et régionale ?», et le 26 mars : « Favoriser l'emploi des jeunes par l'éducation et la formation : rôle et bonnes pratiques dans les régions en Europe » ainsi que « Donner aux jeunes Roms les moyens d'agir par la participation : Concevoir des politiques efficaces aux niveaux local et régional ». Le 27 mars, un débat sera consacré à « La participation des jeunes - voter à 16 ans ?».
En octobre, lors de la 27ème session, des jeunes issus des différentes délégations nationales seront invités à participer aux débats.

La session de mars sera également l'occasion de célébrer le 20ème anniversaire de la création du Congrès en 1994 - suite au Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernements à Vienne en 1993 - en tant que successeur de la Conférence européenne des pouvoirs locaux et en tant qu'organe représentant les villes et les régions des 47 Etats membres.

En outre, les membres du Congrès débattront de la mise en œuvre des droits de l'homme aux niveaux local et régional, et examineront plusieurs rapports de suivi de la démocratie territoriale en Europe, en particulier, en Arménie aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, ainsi que les résultats du dialogue post-suivi en Bosnie-Herzégovine.

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.
Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/CCE), Président de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)